



**PRÉFÈTE DES HAUTES PYRÉNÉES**  
**Cabinet - Pôle Communication Interministérielle**

# **Sécurité**

## **dans les Hautes-Pyrénées**

### **Bilan 2016**

## **Délinquance**

## **Sécurité routière**

# **DOSSIER DE PRESSE**



**Contact Presse :**

Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05

[pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)

facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65

site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

## BILAN DÉLINQUANCE 2016

Le département des Hautes-Pyrénées s'inscrit dans la tendance globale observée au niveau national en ce qui concerne la délinquance d'appropriation (cambriolages et notamment de logements, vols sans violences contre des personnes).

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont globalement stabilisées voire en baisse pour certains indicateurs (coups et blessures volontaires, menaces et chantages).

### LES PRINCIPALES TENDANCES

#### Les atteintes aux biens : +2,81%

(+167 faits constatés)

Cependant, les Hautes-Pyrénées connaissent un taux de faits commis pour 1000 habitants (26,27) plus faible que le taux national (33,25).

	2015	2016	Evolution 2015/2014 en nombre	Evolution en %
Atteintes aux biens	5937	6104	+167	+2,81 %
<i>dont vols sans violence contre les personnes*</i>	1801	1871	+70	+3,89 %
<i>dont vols violents sans armes*</i>	118	126	+8	+6,78 %
<i>dont vols violents avec armes*</i>	12	10	-2	-16,67 %
Faits <u>élucidés</u>	993	1053	+60	+6,04 %
Taux élucidation	<u>17%</u>	<u>17 %</u>		

**Après une hausse continue des vols liés aux véhicules à moteur depuis 2012, la tendance s'inverse pour la première fois depuis la mise en place du plan départemental de lutte contre les vols de véhicules fin 2014 (-7,42 % / -108 faits constatés).**

Cette évolution concerne les vols d'automobiles et de deux-roues motorisés (-84 faits constatés) et les vols dans les véhicules (-47 faits constatés).

*En revanche, les vols d'accessoires sont en hausse (+23 faits constatés).*

#### Les vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur

	2015	2016	Evolution 2016/2015 en nombre	Evolution en %
Vols liés aux véhicules à moteur	1455	1347	-108	-7,42 %
<i>dont vols (automobiles ou deux-roues motorisés)*</i>	383	299	-84	-21,93 %
<i>dont vols dans les véhicules</i>	788	741	-47	-5,96 %
<i>dont vols d'accessoires sur les véhicules</i>	284	307	+23	+8,10 %
<i>dont dégradations</i>	788	954	+166	+21,07 %
Faits <u>élucidés</u>	102	122	+20	+19,61 %
Taux élucidation	<u>7 %</u>	<u>9 %</u>		

## Les atteintes volontaires à l'intégrité physique : -2,45%

(-29 faits constatés / 1154 en 2016 contre 1183 en 2015)

Avec un taux de faits commis de 5,05 pour 1000 habitants, le département des Hautes-Pyrénées se maintient à un niveau inférieur au taux national (8,71) et occupe le 19<sup>ème</sup> rang des départements les moins impactés (24<sup>ème</sup> rang en 2015).

	2015	2016	Evolution 2016/2015 en nombre	Evolution en %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	<b>1183</b>	<b>1154</b>	<b>-29</b>	<b>-2,45 %</b>
- violences physiques crapuleuses	130	137	+7	+5,38 %
- violences physiques non crapuleuses	655	675	+20	+3,05 %
<i>dont coups et blessures volontaires*</i>	534	523	-11	-2,06 %
<i>dont homicides*</i>	2	1	-1	-50 %
- violences sexuelles	72	79	+7	+9,72 %
- menaces et chantages	326	263	-63	-19,33 %
Faits élucidés	811	790	-21	-2,59 %
Taux d'élucidation	<b>69 %</b>	<b>68 %</b>		

## Violences faites aux femmes

### Le nombre de faits déclarés est en baisse de 57,83 % depuis 2010

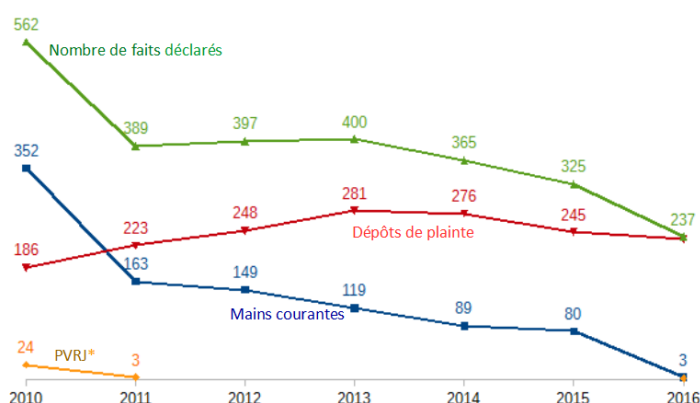
**237 faits** enregistrés en 2016 par les forces de l'ordre :

- 128 faits ont été enregistrés en zones urbaines,
- 109 faits ont été enregistrés en zones rurales.

Sur la même période, le réseau associatif (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles et Association des Hautes-Pyrénées d'aide aux victimes et de médiation pénale) a reçu et accompagné 434 femmes victimes (+33 % en une année).

**Le nombre de faits déclarés est en baisse de 57,83 % depuis 2010.**

Cette baisse est en partie liée à la politique pénale appliquée en matière de violences conjugales qui pose le principe du dépôt de plainte et limite le recours à la main courante aux cas de refus répétés de la victime de déposer plainte et en l'absence de gravité des faits.



\*Procès verbal de renseignement judiciaire

## **Parmi les dispositifs de prévention mis en place dans le département, on peut souligner :**

- mise en place du dispositif Téléprotection Grave Danger – TGD – pour les femmes victimes de violences conjugales ou de viols en très grand danger.
- 9 sessions de sensibilisation ont été organisées et ont permis de sensibiliser 98 professionnels (sages-femmes, travailleurs sociaux, gendarmes, policiers, salarié·e·s et bénévoles d'associations...)
- 25 actions de sensibilisation menées auprès des scolaires (488 élèves de collèges et lycées )

## **Escroqueries et infractions économiques et financières : -3,52 % (-37 faits constatés)**

Pour la seconde année consécutive, en zone urbaine, les falsifications et usages de chèques volés ont diminué sensiblement (-92 faits constatés, soit -46%).

**A l'inverse, les escroqueries et abus de confiance sont en nette hausse (+90 faits constatés, soit +37%).**

## **La politique de prévention : des dispositifs efficaces**

L'orientation résolue de l'activité des forces de sécurité vers la prévention de la menace terroriste n'a certes pas permis cette année d'accentuer la politique de prévention partenariale et de sensibilisation des services engagée dans les Hautes-Pyrénées depuis plusieurs années. Cependant, cet axe d'intervention demeure déterminant dans la lutte contre les cambriolages et, et, comme en témoigne les résultats encourageants, en matière de lutte contre les vols de véhicules.

– **dispositif Vigicommerce 65** en partenariat avec la CCI et la CAPEB à destination des commerçants : 440 *adhérents au 31/12/2016 (376 en 2015) / 11 alertes émises.*

– **dispositif Stop cambriolages** (octobre 2015) à destination des usagers de smartphone : 11 *alertes émises par les services de gendarmerie.*

– **opérations de sensibilisation** (distribution de flyers dispensant des conseils de vigilance), opération tranquillité vacances...

– **mobilisation des référents sûreté et des correspondants sûreté** dont le rôle est de dispenser des conseils en prévention technique de la malveillance à destination des commerçants, entreprises...

# LA LUTTE CONTRE LA MENACE TERRORISTE

## Le renforcement du niveau de sécurisation des sanctuaires à lourdes

**Un dispositif inédit de sécurisation de la ville a ainsi été déployé** par les services de l'État, avec l'appui du préfet Hubert Weigel et en partenariat étroit avec la Mairie de Lourdes et la direction des Sanctuaires.

**Des moyens matériels et humains supplémentaires** ont également été mobilisés par l'État : aux effectifs de la police municipale de Lourdes et de la DDSP 65 se sont notamment ajoutés trois unités de forces mobiles et des effectifs militaires Proterre, soit 276 effectifs supplémentaires.

**La pérennisation du dispositif de sécurité est une priorité :**

**3 dossiers de financement par le FIPD (fonds interministériel prévention de la délinquance) sont actuellement en cours :**

- Équipement vidéo-protection urbaine de la ville de Lourdes, avec l'installation de 29 caméras à l'horizon 2018 : financement FIPD 2015 à hauteur de 383 296 €. Équipement *en cours de réalisation*.
- Création d'un CSU porté par la ville de Lourdes : dossier 2016. La délégation aux Coopérations de Sécurité a notifié la subvention demandée au mois de décembre : 40 % de 30 452€.
- Projet de vidéoprotection et opérations de sécurisation des accès : *dossier en cours d'instruction*. Il sera présenté sur les crédits FIPD-sécurisation des lieux de culte au regard des risques de terrorisme.

**Les crédits FIPD ont été abondés sur 3 ans à partir de 2015 pour permettre la sécurisation des sites sensibles, dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme**

## L'ampleur du phénomène de radicalisation dans les Hautes-Pyrénées

Depuis janvier 2014, les Hautes-Pyrénées ont enregistré une centaine de signalements concernant la radicalisation.

Aujourd'hui 36 personnes sont inscrites au **Fichier de traitement des Signalements pour la Prévention de la Radicalisation à caractère Terroriste** (FSPRT) pour le département (29 hommes, 7 femmes, aucun mineur) n'est inscrit au FSPRT.

Dans le cadre de l'état d'urgence, 1 personne est actuellement assignée à résidence et 17 perquisitions administratives ont été réalisées.

1 personne est assignée à résidence par décision judiciaire.

## Les actions de prévention de la radicalisation

Le Gouvernement a présenté le 9 mai 2016 un nouveau plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme comprenant 80 mesures relevant de la sécurité et d'actions préventives.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, la mise en place et le déploiement du dispositif de prévention de la radicalisation s'effectue dans le cadre de la cellule départementale de suivi de la radicalisation et d'accompagnement des familles, qui réunit les partenaires institutionnels, sociaux et associatifs concernés par le phénomène au niveau local.

- **Formation et sensibilisation des professionnels et des collectivités : 4 séminaires**
- **Accompagnement des familles avec l'association Aid'Victimes,**
- **Prise en charge des personnes signalées comme radicalisées confiée en amont à l'association Béarnaise de contrôle judiciaire**

## La sécurité des écoles et des établissements scolaires : 7 dossiers en cours d'instruction

En 2017, 37 millions d'euros supplémentaires viendront soutenir ces projets dans le cadre du FIPD, soit une dotation totale de 50 millions d'euros en 2016 et 2017. Sept dossiers relatifs à des établissements identifiés comme pouvant faire l'objet d'un traitement prioritaire par les services de l'éducation et les forces de l'ordre, ont d'ores et déjà été déposés auprès de la Délégation aux coopérations de sécurité. Leur instruction est toujours en cours.

Par ailleurs, au 31 mars 2017, la totalité des écoles et des établissements scolaires aura organisé un exercice « attentat-intrusion ».

## L'équipement des polices municipales

La police municipale de Tarbes est ainsi dotée de 19 armes depuis le mois de juillet et a bénéficié du dispositif de remise temporaire des armes de l'État aux collectivités territoriales.

La mairie de Lourdes a également obtenu l'autorisation d'armer ses policiers municipaux lorsqu'ils auront effectué, dans le courant de l'année 2017, la formation préalable à l'armement ; ils devraient bénéficier d'une dotation de 9 revolvers Manurhin.

Enfin, la mairie de Juillan va également doter sa policière municipale d'un revolver, à l'issue de la formation requise.

## **LES PRIORITÉS POUR 2017**

**Poursuivre la lutte contre la menace terroriste et prévenir le phénomène de radicalisation**

**Assurer la sécurité des lieux et manifestations de grands rassemblements ainsi que des sites sensibles**

**Renforcer et soutenir l'engagement et l'action des services sur la lutte contre les cambriolages et les vols liés à l'automobile**

**Maintenir une politique de prévention soutenue**

**Poursuivre la dynamique engagée en matière de prévention des violences faites aux femmes dans le cadre des orientations du 5<sup>ème</sup> plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017 – 2019)**

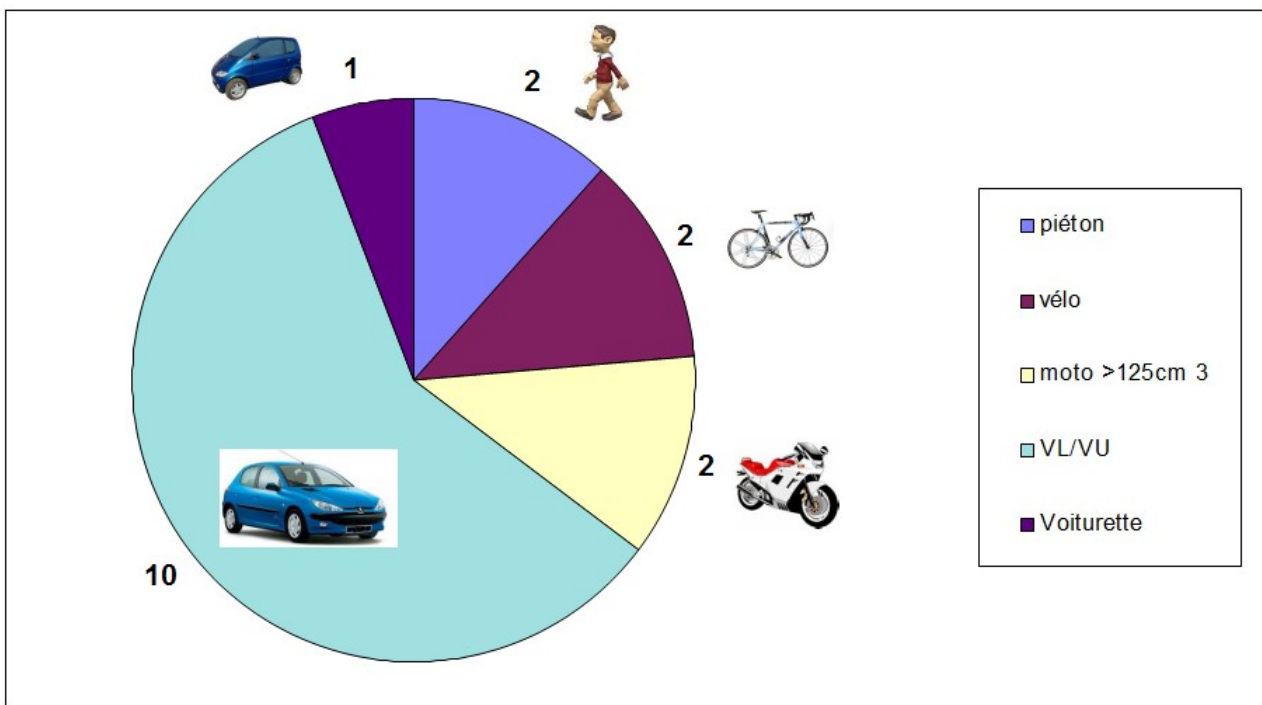
**Maintenir la mobilisation dans la lutte contre l'insécurité routière**

## BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2016

La coordination Sécurité routière est rattachée au bureau de la sécurité routière de la Direction départementale des territoires qui a déjà en charge l'observatoire départemental de sécurité routière.

	<b>2015</b>	<b>2016*</b> <small>(données non consolidées)</small>	<b>Évolution</b>
<b>Nombre d'accidents corporels</b>	186	134	-28 %
<b>Nombre de tués</b>	20	17	-15 %
<b>Nombre de Blessés hospitalisés (graves)</b>	72	80	+ 11 %
<b>Nombre de blessés non hospitalisés (légers)</b>	180	83	- 54%

### 17 ACCIDENTS MORTELS



### PRINCIPALES CAUSES

- ▶ vitesse excessive **33 %**
- ▶ alcool **40 %**
- ▶ non-port de la ceinture **46 %**



## RÉSULTATS DES CONTRÔLES ROUTIERS

- dépistages alcoolémie positifs : 980 (1107 en 2015) (- 11.5%)
- PV pour excès de vitesse : 4777 (4990 en 2015) (- 4.3 %)
- Permis suspendus pour alcoolémie ou stupéfiants : 520 (451 en 2015) (+ 15.3 %)
- Permis suspendus pour excès de vitesse : 91 (129 en 2015) (- 29.5%)
- Nombre de permis suspendus en tout : 611 (580 en 2015) (+ 5.3%)

## **RADARS AUTOMATIQUES**

2 radars « passages de feux rouges » sont en service depuis 2009 sur Tarbes

- Diminution des infractions relevées entre 2010 et 2015 (6411 en 2010, 1928 en 2015) mais nouvelle augmentation entre 2015 et 2016 (2360 en 2016 soit + 22%).

1 radar « passages de feux rouges » est en cours d'installation à l'entrée du tunnel d'Aragnouet Bielsa afin de sécuriser la circulation à l'intérieur de ce dernier.

10 radars automatiques fixe de vitesse sont en service :

- 29287 infractions relevées en 2016 (37356 en 2015) soit une baisse de plus de 21%
- 94.5 % des infractions relevées concernent des vitesses comprises entre 0 et 20 km/h au dessus de la vitesse autorisée
- Point positif : il n'y a plus d'accidents mortels ou graves sur les zones contrôlées depuis l'installation de ces appareils,

## PRIORITÉS POUR 2017

- ▶ une priorité renforcée : développer la prévention en direction des seniors ;
- ▶ continuer les actions de sensibilisation visant tous les collégiens de 3ème et lycéens en intégrant également les apprentis des CFA ;
- ▶ accentuer la prévention en matière d'alcool (clubs sportifs, fêtes locales, etc...)
- ▶ développer la prévention dans le milieu professionnel (organisation d'un forum sur le risque routier)